

EMISSIONS ET COTATIONS

VALEURS FRANÇAISES

ACTIONS ET PARTS

ACCIMMO PIERRE

Société civile de placement immobilier à capital variable
Siège social : 167, quai de la Bataille de Stalingrad – 92 867 Issy-les-Moulineaux Cedex
351 380 472 R.C.S. Nanterre.

Objet social. — Acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier affecté à la location

Date d'expiration. — 17 juillet 2039

Conformément aux dispositions de l'article L.214-89 du Code Monétaire et Financier, et à celles de l'article 10 des statuts de la Société ACCIMMO PIERRE, la responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est engagée en fonction de sa part dans le capital et est limitée à une fois la fraction dudit capital qu'il possède.

Modification de la date de jouissance de la part.

Conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par les statuts, la société de gestion a décidé de modifier le prix de souscription des parts de la SCPI ACCIMMO PIERRE ainsi que le prix de retrait dans les conditions ci-après définies à compter du 1er avril 2016.

Prix de souscription des parts à compter du 1er avril 2016 :

- Valeur nominale : 153,00 €
- Prime d'émission : 38,00 €
- Prix de souscription : 191,00 €

Ce prix s'entend net de tous autres frais.

Commission de souscription. — Conformément aux dispositions statutaires, une commission de souscription de 10 % HT (12 % TTC en vigueur au 1er mars 2016) du prix de souscription hors commission de souscription TTC, soit 17,05 € HT (ou 20,46 € TTC au taux de la TVA en vigueur au 1er mars 2016), est prélevée sur le produit de chaque souscription.

Prix de retrait des parts à compter du 1er avril 2016. — Le remboursement sera effectué sur la base d'un prix de retrait, déterminé selon les modalités suivantes.

Si des demandes de souscription existent, pour un montant au moins égal aux demandes de retrait :

- Le prix de retrait correspond au prix d'émission du moment diminué de la commission de souscription hors taxes.
- Suite à l'augmentation du prix de souscription dans les conditions arrêtées ci-dessus, l'associé se retirant perçoit, sur la base du prix de souscription de 191 euros, une somme de 173,95 euros par part qui se décompose de la façon suivante :

Prix de souscription :	191, 00 euros
Commission de souscription HT :	17,05 euros
(la commission de souscription est de 10 % HT du prix de souscription hors commission de souscription TTC, soit 17,05 euros HT)	
Valeur de retrait :	173,95 euros

Le règlement des associés qui se retirent a lieu sans autre délai que le délai administratif normal de régularisation, de dix (10) jours ouvrés.

Mise à jour des informations relatives à la Société de Gestion BNP PARIBAS REIM France ainsi qu'au Conseil de Surveillance de la SCPI ACCIMMO PIERRE au 31 décembre 2015.

BNP PARIBAS REIM France (la « Société de Gestion »), société de gestion de portefeuille du groupe BNP PARIBAS, gère au 31 décembre 2015, 12 SCPI dont Accimmo Pierre et 13 OPCI.

Au 31 décembre 2015, la valeur des actifs gérés par BNP PARIBAS REIM France est supérieure à 9,1 Mds €. Les titres des fonds gérés par BNP PARIBAS REIM France sont répartis entre près de 85 000 associés.

Le Conseil de Surveillance de BNP PARIBAS REIM France est composé comme suit :

Président : Mme Sofia Merlo, Co-Chief Executive Officer Wealth Management de BNP Paribas
Vice-présidente : Mme Dominique Fiabane, Directeur Produits et Marchés de BNP Paribas

Membres :

- Mme Barbara Knoflach, Directrice Générale Déléguée Investment Management de BNP Paribas Real Estate
- M. François Debiesse, Conseiller en philanthropie et micro finance de BNP Paribas Wealth Management
- Mme Béatrice Belorgey, Directeur Adjoint Banque Privée France
- Cardif Assurance Vie, représentée par Mme Nathalie Robin, Directrice Immobilier de BNP Paribas Assurances

Le Conseil de Surveillance de la SCPI ACCIMMO PIERRE est composé des dix (10) membres suivants :

M. Christian BOUTHIE	Vétérinaire Praticien. Président de la SCPI. 12, avenue de Grimardet 46300 GOURDON
M. Patrick KONTZ	Retraité de la gendarmerie 248, chemin de Millas 40600 BISCARROSSE
M. Franck BARBÉ	Responsable du contrôle interne d'une direction d'EDF SA 50 rue Robert Thomas 95390 SAINT PRIX
Mme Edith DEBOUDÉ	Gestion et valorisation d'un patrimoine immobilier professionnel, société côtée (Secrétaire Générale) 5 rue Choron 75009 PARIS
M. François FERRUS	Conseiller municipal. 25, boulevard Flandrin 75116 PARIS
Mme Marie-Anne FORTIN	Retraîtée - Déléguée médicale. 61, rue des Tricots 92140 CLAMART
M. Christian LEFEVRE	Ingénieur BNP Paribas Assurance (Cardif) Montée du Sault 07170 LAVILLEDIEU
M. François MICHARD	Investisseur privé gestionnaire de patrimoine personnel 58 ter avenue Sainte Marie 94160 SAINT MANDE
M. Philippe BIANCHI	Retraité et membre du comité consultatif de l'AFER (Association française Epargne et Retraite) 91 avenue Loucheur 62780 TREPIED-CUCQ
AXA France VIE, représentée par M. Eddy NGUYEN, gérant d'une Société d'assurance vie Membre de conseils de surveillance de SCPI Cœur Défense - Tour B - La Défense 4 100, esplanade du Général de Gaulle 92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX	

Le document d'information a reçu le visa SCPI n° 09-01 en date du 17 février 2009 délivré par l'Autorité des Marchés Financiers actualisé en mars 2016.

Il peut être obtenu auprès de la Société de Gestion : BNP PARIBAS REIM France, 167, quai de la Bataille de Stalingrad- 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex.

1600933